

Switzerland-Berne: Software-related services

OJ S 194/2013 05/10/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), marchés publics

Postal address: Fellerstrasse 21

Town: Berne

Postal code: 3003

Country: Switzerland

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) marchés publics

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=792481

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) marchés publics

Postal address: Fellerstrasse 21

Town: Berne

Postal code: 3003

Country: Switzerland

For the attention of: Projet (13113) 318 Applicable Legislation Platform Switzerland

E-mail: beschaffung.wto@bbl.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

(13113) 318 Applicable Legislation Platform Switzerland.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: Sites du OFAS situés à Berne ou locaux du soumissionnaire conformément aux instructions de l'OFAS.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La solution de cyberadministration ALPS (Applicable Legislation Platform Switzerland) doit permettre aux entreprises et aux indépendants de déposer à l'avenir leurs demandes de détachement et d'exercice simultané de plusieurs activités à la caisse de compensation AVS compétente de traiter ces demandes et d'y répondre, par voie électronique. L'application AGABINT, en phase de production depuis fin mars 2013, constitue une base essentielle pour la réalisation de l'application ALPS et son développement (fonctions supplémentaires). Les prestations sollicitées en lien avec la réalisation d'ALPS, les prestations d'assistance et de maintenance nécessaires ainsi que les développements ultérieurs sont répartis entre prestations de base (GL) et options (OP) et mises au concours comme suit:

GL01: développement ALPS V1 – connexion entreprises pour la période 1.2.2014

- 30.6.2014

GL02: développement ALPS V2 – interface SEDEX pour la période 1.4.2014

- 30.9.2014

GL03: développement ALPS V3 – traitement électronique du détachement et de l'exercice simultané de plusieurs activités pour la période 1.10.2014

- 30.5.2015

GL04: reprise de la maintenance et de l'assistance pour AGABINT pour la période 1.4.2014

- 31.12.2014 (phase unique)

OP01: maintenance et assistance pour l'ensemble du système durant les 4 ans de la période 1.1.2015

- 31.12.2018

OP02: maintenance et assistance pour l'ensemble du système durant 2 années de plus, période 1.1.2019

- 31.12.2020

OP03: développement ultérieur ALPS V4-V7 pour la période 1.6.2015

- 31.12.2018

OP04: développement ultérieur ALPS V8-V9 pour la période 1.1.2019

- 30.6.2020

II.1.6. CPV code(s)

72260000 Software-related services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

aucune

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: Net à 30 jours en francs suisses après réception de la facture, hors TVA. Sous condition d'une facturation formellement correcte.

Coûts à inclure dans le prix offert: Tous les prix doivent être indiqués en francs suisses (CHF), hors TVA. Les prix hors TVA incluent en particulier les assurances, les frais, les charges sociales, le transport et les droits de douane etc.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Pas admises

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: aucune

Sous-traitance: sont admis. Si le soumissionnaire fait appel à des sous-traitants pour l'exécution des prestations, il assume la responsabilité générale du projet. Il indique les noms et les rôles de tous ses sous-traitants.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises disposant des compétences économiques et techniques suffisantes et pouvant apporter les justificatifs requis selon chiffre 3.8 sont appelées à déposer une offre en CHF.

Justificatifs requis:

Les preuves de qualification énumérées ci-après doivent être fournies dans leur intégralité en sans restriction, ni modification en même temps que l'offre, car autrement il ne sera pas entré en matière sur cette dernière.

CA01: capacité économique et financière

Le soumissionnaire dispose d'une capacité économique et financière suffisante pour remplir le mandat, et présentera avant l'adjudication les documents suivants:

- extrait du registre du commerce ne datant pas de plus de 3 mois (original ou copie);
- extrait du registre des poursuites ne datant pas de plus de 3 mois (original ou copie);
- pour les soumissionnaires établis à l'étranger: documents officiels étrangers comparables et récents (originaux ou copies).

Ces preuves d'aptitude seront présentées uniquement sur demande du mandant, après remise de l'offre et avant adjudication.

CA02: références

Le soumissionnaire fait état de trois références datant des quatre dernières années pour des prestations comparables, en termes de matière (application web), de complexité et de taille, à

l'objet de l'appel d'offres.

CA03: le soumissionnaire atteste qu'il dispose d'un interlocuteur responsable unique (SPOC) dans le cadre de l'exécution du mandat pour informer la hiérarchie des problèmes qui se posent et susciter les décisions dont le mandant a besoin dans le cadre de l'exécution du mandat.

CA04: le soumissionnaire dispose de ressources en personnel suffisantes pour remplir le mandat défini dans le cahier des charges.

CA05: le soumissionnaire confirme qu'il est prêt à accomplir sur place (Effingerstrasse 20, Berne) les travaux suivants:

- ateliers et séances réguliers avec les développeurs conformément aux instructions du mandant;
- ateliers et séances réguliers avec l'architecte système conformément aux instructions du mandant;
- séances régulières avec le mandant.

Les travaux de développement peuvent aussi être effectués dans les locaux du soumissionnaire.

CA06: le soumissionnaire se déclare prêt à céder au mandant, sans frais supplémentaires, tous les codes sources et la documentation qui s'y rapporte. Il est interdit au soumissionnaire de transmettre ou d'utiliser ailleurs les codes sources ou les spécifications sans l'accord du mandant.

CA07: le soumissionnaire confirme qu'il met à disposition dans ses propres locaux les postes de travail et la plateforme, outils compris, nécessaires au développement de la solution, et que les coûts correspondants sont inclus dans les prix indiqués.

CA08: le soumissionnaire est prêt à indiquer au mandant, dès qu'il lui en fera la demande, le nom des personnes prévues pour l'exécution du mandat, et à soumettre celles-ci, après conclusion du marché public, à un contrôle de sécurité conformément à l'ordonnance du 4 mars 2011 sur les contrôles de sécurité relatifs aux personnes (OCSP, RS 120.4). Pour plus de détails, voir www.aios.ch.

CA09: le soumissionnaire confirme que les personnes engagées ont ou auront un statut de séjour en règle pour la durée de l'engagement prévu, statut les autorisant à exercer en Suisse une activité lucrative de l'ampleur proposée.

CA10: le soumissionnaire accepte de ne pas recevoir de dépenses pour la durée de l'engagement prévu. Les dépenses sont compris dans les prix.

CA11: le soumissionnaire est prêt, si des motifs importants l'exigent, à remplacer de la manière suivante les collaborateurs engagés:

La prestation et l'engagement des personnes fournies par le soumissionnaire sont évalués par le mandant. Si celui-ci constate une discordance par rapport aux exigences et aux critères définis dans le cahier des charges et les annexes, le soumissionnaire doit se prononcer à ce sujet. Le mandant décide alors si le soumissionnaire est tenu de remplacer dans les deux semaines les personnes concernées par du personnel satisfaisant aux exigences.

D'autres motifs importants justifiant le remplacement du personnel peuvent aussi survenir dans le cadre de l'exécution du mandat, par ex. résultat négatif du contrôle de sécurité relatif aux personnes, congé de longue durée, démission, accident, maladie, etc. Le soumissionnaire est toujours responsable de remplacer le collaborateur concerné par une personne de qualification équivalente. L'engagement dans d'autres projets du mandataire n'est pas considéré comme un motif important.

CA12: le soumissionnaire atteste que les personnes qui fourniront l'assistance proposée dans le cadre du mandat possèdent de très bonnes connaissances d'allemand et de français (oral et écrit).

CA13: le soumissionnaire atteste que tous les membres prévus de l'équipe de projet (selon les

critères d'adjudication [ZK] 1.4.1 et 1.4.2 de l'annexe 4 du cahier des charges) sont de langue maternelle allemande ou française et possèdent de très bonnes connaissances d'allemand et de français (oral et écrit).

CA14: le soumissionnaire confirme qu'il effectuera les travaux nécessaires à la reprise de la maintenance et de l'assistance pour AGABINT pour le prix prévu (indemnisation unique conformément aux indications fournies au chap. 3.5.1 du cahier des charges).

CA15: acceptation des Conditions générales de la Confédération (CG):

- pour les contrats d'entreprise dans le domaine informatique et pour la maintenance de logiciels individuels, du 20.10.2010;
- pour les services informatiques, du 20.10.2010.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

(13113) 318

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

21.11.2013 - 23:59

IV.3.5.

Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German. French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: Exécution selon les Conditions générales (CG) de la Confédération:

- pour les contrats d'entreprise dans le domaine informatique et pour la maintenance de logiciels individuels (édition d'octobre 2010) - pour les services informatiques (édition d'octobre 2010) Celles-ci peuvent être consultées sous www.bbl.admin.ch – rubrique Documentation – CG.

Négociations: demeurent réservées.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: Sont réservés la possibilité d'approvisionnement et la disponibilité des crédits. L'adjudicateur se réserve le droit d'acquérir en entier, en partie ou pas du tout les prestations définies à titre d'options. Confidentialité Toutes les informations et connaissances que le mandataire aura acquises en relation avec son activité auprès du commettant ou du client sont confidentielles. Le contenu de la présente mise au concours doit être mis à disposition des seules personnes participant à la rédaction de l'offre. Les documents de mise au concours ou des extraits de ces documents ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins que pour la rédaction de l'offre. La mise au concours ne peut être remise à des tiers que pour la rédaction d'une offre. Les soumissionnaires traitent les informations qui ne sont ni publiques ni librement accessibles de manière confidentielle. Ce devoir de maintien du secret reste valable même en cas de refus de l'offre. Le soumissionnaire choisi s'engage à ne pas communiquer avec des tiers au sujet de cette offre. Les données personnelles sont gardées de manière confidentielle et ne seront utilisées que pour l'évaluation de l'offre. www.simap.ch Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / Remarques: .

Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: Remarques sur le dépôt des offres:

Lieu de la remise de l'offre: selon chiffre 1.2 a) Pour remise à la réception de l'OFCL (par le soumissionnaire lui-même ou par coursier): l'offre doit être remise au plus tard à la date de clôture indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture de la réception (7:30h-12:00h et 13:00h-16:00) contre accusé de réception de l'OFCL. b) Remise par voie postale: le sceau postal ou le justificatif avec code à barres d'un office de poste suisse ou étranger reconnu officiellement est déterminant pour la date de remise (l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme sceau postal). c) Remise de l'offre à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger: les soumissionnaires étrangers peuvent remettre leur offre au plus tard à la date de remise ci-dessus à une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse dans leur pays, pendant les heures d'ouverture, contre une confirmation de réception. Ils ont l'obligation d'envoyer cette confirmation par fax (no. fax selon chiffre 1.2) au pouvoir adjudicateur. Le soumissionnaire doit s'assurer dans tous les cas qu'il dispose de la preuve de remise de l'offre dans les délais. Les offres remises en retard ne peuvent plus être prises en considération et seront renvoyées à l'expéditeur.

Publication de référence nationale: Simap de la 2.10.2013 ,doc. 792481

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 18.10.2013

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: Vous avez la possibilité de télécharger les documents depuis la plateforme électronique www.simap.ch sous la rubrique «Marchés publics, Appels d'offres Confédération». Dans ce cas vous devez vous enregistrer sous le projet. Ensuite vous recevrez par courriel votre mot de passe vous permettant de télécharger les documents désirés. Pour toutes questions il y a un «forum aux questions» à votre disposition.

Le contenu des annexes 7 à 16 et 18 du cahier des charges est confidentiel. Pour obtenir ces annexes, le soumissionnaire doit remettre par courriel au service chargé des marchés publics (beschaffung.wto@bbl.admin.ch) une déclaration de confidentialité (au format pdf) conforme à l'annexe 6 du cahier des charges.

Les soumissionnaires intéressés recevront ces annexes après réception de la déclaration de confidentialité signée.

L'original de la déclaration signée doit être remis en même temps que l'offre. Si le soumissionnaire ne présente pas d'offre, l'original doit être remis au plus tard à l'échéance du délai de remise des offres.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

2.10.2013